



3000€ pour soutenir la création des MAM, alors que les pouvoirs publics à travers les CAFs renforcent leurs exigences et leurs pressions sur les EAJE via la PSU !

Comment comprendre la logique qui anime les politiques publiques et en particulier celle d'accompagnement de l'accueil de la Petite Enfance en France ?

Le bilan du secteur Petite Enfance est lourd :

- promesse non tenue de l'abrogation du décret Morano avec un cadre réglementaire aberrant et des dérogations au Code de la Santé Publique inévitables incluses dans le droit commun ;
- la baisse des dotations de l'état aux collectivités locales et l'ouverture du marché non encadrée au secteur lucratif depuis 10 ans ont accrue la concurrence et l'iniquité entre les différents gestionnaires dans le cadre des Délégations de Service Public notamment.
- obligation, dans le cadre de la PSU, de fournir, sans compensation financière à la hauteur des dépenses, les repas et les couches au nom de cette fameuse équité de traitement ;
- pression accrue de la même PSU sur les taux d'occupation et les taux de facturation obligeant les EAJE à des logiques de surbooking ou de menace de sortir des familles qui n'occupent pas rentablement la place qu'elles réservent pour leur(s) enfant(s) ;
- développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans (cf. notre dernière position FNEJE) ;

Et maintenant, aide à la création des MAM !

Le secteur de la Petite Enfance va mal. De nombreux professionnels qualifiés et diplômés dont les EJE créent leur projet et se tournent vers les dispositifs micro-crèche et MAM parce qu'ils ne supportent plus les conditions de travail et la dégradation des conditions d'accueil des jeunes enfants dans les EAJE. D'autres arrêtent tout simplement leur métier d'épuisement professionnel.

L'Etat est responsable de cette situation et les signaux concrets du gouvernement, via la CNAF, de ces derniers jours concernant la Petite Enfance montrent encore et toujours le mépris de l'accueil qualitatif de la Petite Enfance en privilégiant les projets peu réglementés et peu qualifiés pour l'accueil de ce très jeune public (MAM, école...).

Alors que le secteur est en attente des conclusions de la mission confiée à Sylviane Giampino sur le développement du jeune enfant, les modalités de son accueil et les formations des professionnels qui doivent s'ancrer sur les spécificités du bébé et de l'enfant, les dernières mesures récemment annoncées montrent tout le contraire, en favorisant l'accueil des moins de 3 ans à l'école sous couvert d'une meilleure intégration dans les quartiers difficiles et en favorisant les MAM pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants simultanément, devenant une structure d'accueil collectif avec des professionnels spécialisés dans l'accueil individuel à domicile.

Le développement de ces structures d'accueil "low-cost" pour l'Etat font encore porter le coût aux familles, par des tarifs à double vitesse, et mettent à mal les

missions de mixité sociale et d'équité de traitement des citoyens en creusant les inégalités sociales et territoriales. L'Etat veut-il vraiment cautionner un service public de la Petite Enfance à deux vitesses, avec des familles qui peuvent payer et d'autres pas ?

Créer des places d'accueil 0/3 ans à bas coût et rentrer dans les objectifs fixés est une logique économique et financière indigne de notre pays.

Vente aux enchères des lieux d'accueil de la Petite Enfance : qui dit mieux ?!